



Dictionnaire des théâtres du monde

Loi de Baumol

La "loi de Baumol" ou "maladie des coûts" : le modèle et ses limites.

En 1965, la Fondation Ford a chargé deux économistes nord-américains, William Baumol et William Bowen, d'une mission d'analyse des raisons du déficit des théâtres de Broadway à New York. La source principale du déséquilibre identifiée par les deux auteurs s'appuie sur plusieurs hypothèses dans un modèle de croissance inégale en deux secteurs: un secteur "progressif" qui réalise des gains de productivité du travail et réduit les coûts de production unitaires; à l'opposé, un secteur "stagnant". Le travail est considéré comme le facteur de production essentiel.

La "maladie des coûts"

Selon la vision de Baumol et Bowen (1966), les arts de la scène font partie du secteur "stagnant". La qualité des représentations est supposée dépendre de la quantité de travail qui leur est affectée comme dans les modèles de l'économie classique pensés par Adam Smith et David Ricardo au tournant du XIX^{ème} siècle. Les auteurs s'appuient notamment sur des exemples d'oeuvres classiques qui seraient altérées par une distribution plus réduite ou une accélération de leur rythme. Les gains de productivité réalisés dans le secteur "progressif", comme dans l'industrie avec l'emploi de machines, permettent par la réduction des coûts unitaires de financer des hausses de salaire et des baisses de prix. Dans le contexte du milieu des années 1960, marqué par le développement d'une production et d'une consommation de masse dans les pays occidentaux, les hausses de salaires obtenues dans le secteur "progressif" ont tendance à se diffuser dans le secteur "stagnant" en raison notamment du pouvoir de négociation des organisations syndicales.

La hausse des salaires concédée dans un secteur sans gain productivité du travail a pour effet une hausse du coût de production unitaire, qui entraîne *a priori* une augmentation du prix de vente. En supposant que la demande est sensible aux variations de prix, cette hausse du prix des billets se traduit par une baisse assez sensible de la fréquentation, ce qui réduit l'auditoire à la partie de la population la plus aisée. Cette "maladie des coûts" expose alors à un dilemme sociétal. Un transfert de revenus du secteur "progressif" vers le secteur "stagnant" est nécessaire pour éviter cette hausse des prix, soit par des impôts pour financer des subventions publiques, soit par des dons de mécènes. A population active constante, un transfert de force de travail vers le secteur sans gain de productivité est également inévitable pour soutenir la hausse de sa production. La préservation du secteur "stagnant" affaiblit alors les perspectives de développement du secteur "progressif" et donc la croissance économique. Baumol et Bowen sont néanmoins conscients que cette justification de subventionnement ou de philanthropie n'est pas suffisante en soi et dépend de l'appréciation politique des bienfaits sociaux de ces activités.

En analysant l'évolution de la distribution moyenne des pièces jouées à Broadway entre les saisons 1946/1947 et 1977/78, Hilda et William Baumol (1985) ont constaté qu'elle a été réduite d'environ la moitié. Cela est assimilé à une dégradation de la qualité (appelée "déficit artistique") pour compenser la "maladie des coûts", en raison d'une insuffisance du financement public ou privé complémentaire.

Les limites du diagnostic

Une première limite du diagnostic de la "maladie des coûts", compensée par un "déficit artistique", réside dans la vision essentialiste de la qualité du travail artistique, proportionnée au volume de travail. Une dégradation de la qualité artistique ne résulte pas en soi de l'interprétation de plusieurs personnages par un même comédien dans une pièce classique ou de la distribution plus réduite d'une

pièce contemporaine. La transmission d'émotions repose sur des mécanismes d'écritures et de jeu plus subtils. De plus, un calcul de productivité du travail revient à diviser le chiffre d'affaires par le volume de travail, ce qui revient à mesurer la valeur de la production du spectacle vivant par le nombre d'entrées payantes.

Une deuxième limite concerne la sensibilité de la demande aux prix des billets, qui doit être nuancée. Les estimations économétriques de la fréquentation payante des spectacles de théâtre au prix convergent plutôt vers une baisse assez limitée de celle-ci lors des hausses de tarifs (Heilbrun, Gray, 2001). À l'inverse, la demande est stimulée par les hausses de revenu qui découlent de la croissance économique. Les politiques de discrimination tarifaire peuvent combiner le maintien de tarifs réduits à un bas niveau et une hausse du tarif plein sans provoquer un recul de la demande de ces places si des spectateurs aisés anticipent une satisfaction pour leur sortie théâtrale.

Une troisième limite contemporaine porte sur le modèle d'un "marché du travail intégré". Une diffusion mécanique des hausses de salaire du "secteur progressif" vers le "secteur stagnant" ne correspond pas aux évolutions constatées depuis les années 1970 avec le développement d'emplois peu rémunérés dans les services. De plus, les arts de la scène sont traversés par d'importantes inégalités de revenu selon le niveau de réputation des artistes, ainsi que des personnels techniques et administratifs. L'évolution des coûts dépend aussi des choix techniques, plutôt complexifiés par une recherche d'excellence dans les éclairages et les créations sonores, et du prix des fournitures, de l'énergie.

Pour conclure

Les séries statistiques de longue durée mobilisées par Baumol et Bowen (1966) ou Leroy (1980) indiquent une tendance à la hausse du coût des représentations au-delà de l'indice général des prix sauf pendant les périodes de crises majeures. L'inflation des coûts salariaux dans un secteur à productivité stagnante est mise en avant comme une source d'insoutenabilité pour le spectacle vivant sans subventionnement ou mécénat. Néanmoins ce modèle historiquement daté en deux secteurs ne permet pas de penser les enjeux de l'appréciation de la qualité artistique et les inégalités de valorisation de la production scénique.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Baumol's cost disease , the arts and other victims, [William J. Baumol] ; ed. by Ruth Towse,..., Cheltenham (GB)Northampton (Mass.) : E. Elgar, cop. 1997
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb376718457>
- Économie et droit du spectacle vivant en France , Daniel Urrutiaguer, Paris : Presses Sorbonne nouvelle, DL 2009
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb421191686>
- Économie des arts du spectacle vivant , essai sur la relation entre l'économique et l'esthétique, Dominique Leroy,... ; préface de Henri Bartoli,..., Paris : Economica, 1980
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36598543h>
- Économie du spectacle vivant , Isabelle Barbéris,... Martial Poirson,..., Paris : Presses universitaires de France, impr. 2013
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43633341p>
- L'Économie du spectacle vivant et l'audiovisuel , colloque international, Nice, 15-16 octobre 1984, [organisé par le] Ministère de la Culture, Service des études et recherches [et par l'] Association pour le développement et la diffusion de l'économie de la culture ; [publ. sous la dir. de Augustin Girard et de Xavier Dupuis], Paris : la Documentation française, 1985
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb366191257>

Rédacteur(s)

[D. Urrutiaguer](#)

Classement

Cet article relève de la spécialité [Technique et créateurs techniques](#)

Période(s) : 20ème siècle

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-loi-de-baumol>